

COMPTE – RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU 17 juin 2022
ECOLE MATERNELLE DE PONT DE L'ISERE

Présents :

Enseignantes :

Mmes Pinguet Valérie, Martel Delphine, Mignot Oriana, Amard Amélie

Mairie :

Mmes Pouilly Isabelle, Metery Véronique

Parents :

Mmes Da Cruz, Dessemond, Buttieu et Caillet

ATSEM : Mmes Adao-Markes Christelle et Barruyer Fabienne

Excusées :

Mme Ansart (IEN), Mme Treuil, Mme Menot, Mme Chypre (enseignantes)

Début de la séance : 18h00

1. Préparation de la rentrée : mouvement des personnels, effectifs

Mouvement des personnels :

* **Enseignants :** Mme Treuil a été TR (remplaçante) rattachée à notre école pendant 4 années. Elle a obtenu d'être rattachée à l'Ardèche pour être plus près de chez elle.

Mme Duret enseignait entre autres dans la classe de Mme Martel, elle sera aussi l'année scolaire prochaine plus proche de chez elle.

Mme Manon Tracol s'est présentée, elle sera la remplaçante rattachée à l'école.

Pour le complément de la décharge de direction, la personne n'a sûrement pas encore été nommée.

* **ATSEM :** depuis le départ de Martine Genest, Ludivine Vignal était nommée à ce poste ; des problèmes de santé l'ont empêchée de faire l'année complète ; Hélène Vetter l'a remplacée sur une partie de l'année.

→ Dans les deux cas, enseignantes comme ATSEM, les remplacements ont eu du mal à être fluides : c'était une année difficile pour l'équipe qui a essayé toute l'année de compenser les absences non remplacées.

Pour l'une des classes de notre école, Mme Caillet nous indique qu'il y a eu 23 jours d'absence de la maîtresse et seulement 3 jours avec un remplacement.

A destination de l'Education Nationale : **les membres du conseil d'école réunis ce jour déplorent que les enfants ne puissent suivre un enseignement continu par manque évident de remplaçant-e-s.**

A destination de la mairie : **les enseignantes, ATSEM et parents d'élèves constatent que le remplacement des ATSEM et personnels de cantine est discontinu et demandent à la mairie de prendre soin des équipes qui restent et des enfants qui subissent ces variations d'encadrement.**

* AESH : seule une fillette était « notifiée » cette année et la notification n'est arrivée que tard. Les collègues de l'école élémentaire ont partagé du temps d'AESH avec Julie Barascud et Virginie Murand qui intervenaient en PS-MS.

L'année prochaine, des dossiers de demande d'aide AESH ont été envoyés pour 4 enfants dont deux qui auront besoin d'une AESH sur le temps de cantine : Mme Pouilly le note et nous dit que la répartition des rôles entre Education Nationale et mairie est floue au sujet des AESH sur le temps périscolaire.

Service civique : Océane DESBOS a fait du très bon travail cette année et a repris en main notre BCD. Elle est aussi efficacement intervenue dans les classes. Nous aimerions que son poste soit pérennisé pour le travail d'entretien des livres et pour les répertorier ; elle nous a beaucoup aidé dans les classes aussi et nous n'avons pas encore mis en place l'informatisation de la BCD.

Effectifs à la rentrée

Une baisse des effectifs pour 123 élèves actuellement prévus, soit une moyenne de 20,5 élèves par classe et une répartition prévisionnelle comme suit :

21 PS

8 PS + 12 MS

8 PS + 12 GS

21 MS

7 MS + 13 GS

21 GS

Pas de fermeture de classe prévue à ce jour.

Des parents se sont présentés à l'école et en mairie pour inscrire des enfants nés en 2020 pour une TPS (toute petite section). La mairie est opposée à la scolarisation des TPS : il n'y aura donc pas de TPS à l'école maternelle l'année scolaire prochaine.

2. La vie scolaire

• Le projet d'école

Chaque année, nous ajoutons au projet d'école des fiches-actions en lien avec les formations suivies par les enseignantes. Voici donc les actions principales menées par l'ensemble de l'équipe :

- 1- Résoudre une situation-problème en géométrie
- 2- Le coin de l'écrivain en GS

- 3- Parcours culturel (PEAC) sur 3 ans
- 4- La méthode Narramus pour travailler la compréhension d'un récit et savoir raconter une histoire
- 5- Ecrire pour apprendre à lire
- 6- Prêt de livres à la bibliothèque du village ou à la BCD
- 7- Généralisation des ateliers autonomes dans les classes
- 8- Enseigner les différentes notions lexicales
- 9- Des situations pour travailler l'aspect ordinal du nombre

- **Les couveuses à l'école**

Nous avons installé les deux couveuses le 7 mars ; les 28-29 mars, les poussins ont éclos, nous les avons gardés et observés jusqu'aux vacances de Pâques puis nous les avons donnés aux parents qui souhaitaient les adopter.

Bilan : très intéressant, à refaire dans quelques années

Coût : 730€ financés par l'Amicale Laïque / une animation supplémentaire à 55€ de plus pour les enfants absents en grand nombre, financée par la coopérative scolaire

- **Sorties à la Ferme de Zoé**

Les collègues de PS-GS et GS ont fait la 1^{ère} sortie aujourd'hui. Les sorties sont prévues de 8h45 à 13h30 pour éviter les trop grosses chaleurs avec possibilité de rentrer pique-niquer à l'école si les températures annoncées sont trop importantes.

Les prochaines sorties sont mardi 21/06 et mardi 28/06.

Coût : 789.60€ financé par l'Amicale Laïque, 139.44€ par la coopérative scolaire et le trajet en car financé par la mairie

- **Sorties au musée :**

Dans le cadre du PEAC (parcours éducatif, artistique et culturel), tous les enfants de l'école sont allés au musée de Valence pour une visite guidée : les GS ont découvert l'œuvre exposée d'Hervé Di Rosa et les PS-MS sont partis à la recherche des petites et grosses bêtes ou des oiseaux du musée.

Bilan : très bien / à refaire dans 3 ans (cf. PEAC)

Coût : 95€ par classe financés par l'Amicale Laïque et le trajet en car est financé par la mairie

- **Jardinage**

4 classes ont jardiné : pommes de terre, tomates, courgettes...

Merci à la mairie pour le rajout de terre et le tuyau qui permet un arrosage plus facile.

- **Liaison GS-CP et crèche/maternelle**

Le mardi 31/05 et le lundi 13/06, 8 enfants de la crèche ont passé 1h à l'école (activités et récréation) pour faire connaissance avec les lieux et le personnel de l'école. C'est l'occasion aussi d'établir un lien entre le personnel de la crèche et les enseignantes pour répartir au mieux les enfants dans les classes.

Les GS ont été répartis en 3 groupes qui ont été accueillis dans chacune des 3 classes de CP pour un temps de classe et un temps de récréation. Des CP viennent lire une histoire en fin d'après-midi dans les classes de GS. Cet échange permet aux GS de se rassurer.

Les parents d'élèves demandent si, comme ce fut le cas il y a quelques années, les GS qui mangent à la cantine pourront manger au self comme les élèves d'élémentaire. Ce ne sera pas le cas cette année, mais c'est à garder en mémoire pour l'année prochaine.

- **La fête de l'école**

Elle aura lieu le vendredi 1^{er} juillet à partir de 17h. Les élèves de maternelle présenteront une petite danse aux parents dans la cour de l'école. L'ordre de passage sera communiqué aux parents et affiché dans le hall de l'école.

Nous faisons un appel aux parents qui peuvent prêter main forte aux parents de la nouvelle Amicale qui sont peu nombreux et dont c'est la 1^{ère} fête des écoles après 3 années d'annulations.

3. Questions à la municipalité : budget prévisionnel pour 2022-2023, demandes des enseignantes

- Demande de l'alignement du budget alloué en maternelle avec le budget alloué aux élèves d'élémentaire

Réponse de la mairie : oui, l'école est dotée de 40€ par élève pour l'achat de fournitures scolaires. Pour le détail, cf. la fiche du budget alloué par la mairie

Les enseignants d'élémentaire et maternelle se sont entendus pour que la ligne de « classe découverte » qui était attribuée à la maternelle mais ne servait pas soit attribuée à l'élémentaire et qu'ainsi les voyages de découverte concernent toute une classe d'âge. Mme Pouilly nous dit que cette ligne de classe découverte a été enlevée et qu'elle n'est pas forcément transférable. A suivre.

- les tapis de la salle de motricité :

La mairie en 2021 avait acheté un lot de 4 tapis de 1 m x 2m. Si ces tapis ne s'abîmaient pas trop vite et amortissaient correctement, d'autres lots seraient commandés.

Les enseignantes n'ont pas discuté de l'opportunité d'avoir d'autres tapis identiques et souhaitent en parler à nouveau entre elles : les tapis s'accrochent effectivement très bien mais ils ne sont pas assez souples et ont un amorti très limité.

- Où en sont les achats pour lutter contre la canicule ?

En 2021, la mairie avait acheté un rafraichisseur d'air : il n'est plus dans la salle de sieste car ce n'était pas efficace et très bruyant ; depuis quelques jours, il y a un ventilateur silencieux dans la salle de sieste, c'est assez efficace.

Mme Pouilly nous dit qu'un deuxième ventilateur est en commande ; les devis pour des stores-volets pour le couloir et la classe de Mme Amard (face ouest) et pour la classe de Mme Menot (face sud) ont été signés dès réception. La mairie n'a pas encore de date pour la pose.

- Les vidéoprojecteurs ; lors d'une formation à l'INSPE, les enseignantes ont vu qu'il existe des systèmes de fixation de vidéoprojecteur au mur.

Réponse de la mairie : il faut envoyer la photo à M. Bellec.

Mme Pouilly demande aux enseignantes si elles ont une réponse au sujet de la proposition d'acheter des boîtiers « Apple TV ». Les enseignantes ne se sont pas encore renseignées sur le mode de fonctionnement de cet appareil.

4. Cantine, garderie, questions et réactions des parents

- Les enseignantes réitèrent leurs remerciements aux parents d'élèves FCPE : les collègues qui ont suivi la première session de formation aux premiers secours (financement FCPE) étaient enchantés. La seconde session aura lieu le mercredi 12 octobre prochain.
- La FCPE a proposé aux enseignants l'intervention d'une troupe de théâtre d'improvisation autour des règles de vie. Après un premier contact, il a été décidé que la troupe interviendrait en novembre.
- Les parents se sont renseignés auprès d'entreprises qui pourraient faire don d'ordinateurs portables. Ce n'est pas possible pour cette année. Ils proposent d'acheter un ordinateur qui sera à disposition des enseignantes dans l'école. La seule restriction de Mme Pouilly, c'est que la mairie ne prend pas en charge la maintenance de cet ordinateur. Mme Martel rappelle que c'était déjà le cas pour les très anciens ordinateurs donnés il y a 6 ans ou plus mais qui n'ont plus les bons branchements.
- Les capteurs CO2 : les parents souhaitent savoir si d'autres capteurs ont été achetés, si celui de la salle de sieste a été paramétré. Mme Martel répond qu'elle n'a pas rencontré M. Bellec depuis le dernier conseil d'école. Les parents demandent aussi s'ils ne seraient pas judicieux d'installer une ventilation (style VMC ?) dans la salle de

sieste puisque le capteur est éclairé orange en fin de sieste. Mme Pouilly propose que M. Bellec vienne dans un premier temps régler correctement le capteur.

- A la demande « est-ce qu'il y a une modification dans les tarifs de cantine ? », Mme Pouilly répond qu'il y aura une augmentation de 0,10€.
- Mme Da Cruz, parent d'élève souhaite à nouveau soulever le problème du portail de garderie qui est ouvert de 16h30 à 18h30 sans réelle surveillance (ce point a été soulevé en conseil d'école élémentaire mais concerne aussi les parents de l'école maternelle). Les parents d'élèves ne comprennent pas que le plan Vigipirate soit appliqué à la lettre pendant le temps de classe et qu'il ne soit pas appliqué sur le temps de garderie puisqu'il s'agit des mêmes locaux et des mêmes enfants. Mme Caillet raconte que, si elle avait été malintentionnée, elle aurait pu repartir avec deux enfants qui jouaient près du portail sans surveillance un soir alors qu'elle venait chercher sa fille. A la question de cette dernière : « Prenez-vous le risque qu'un enfant parte ou soit 'embarqué' par quelqu'un de malveillant ? » Mme Pouilly, adjointe aux affaires scolaires, répond : « oui ». Les parents proposent encore de profiter des travaux de végétalisation de la cour pour modifier le système d'ouverture de ce portillon ; Mme Pouilly répond à nouveau que ce n'est pas possible.

Prendre connaissance des précisions sur ce paragraphe dans le document annexe.

La séance est levée à 19h20.

La secrétaire de séance :

Mme Pinguet V.



La présidente

Mme Martel D.

